

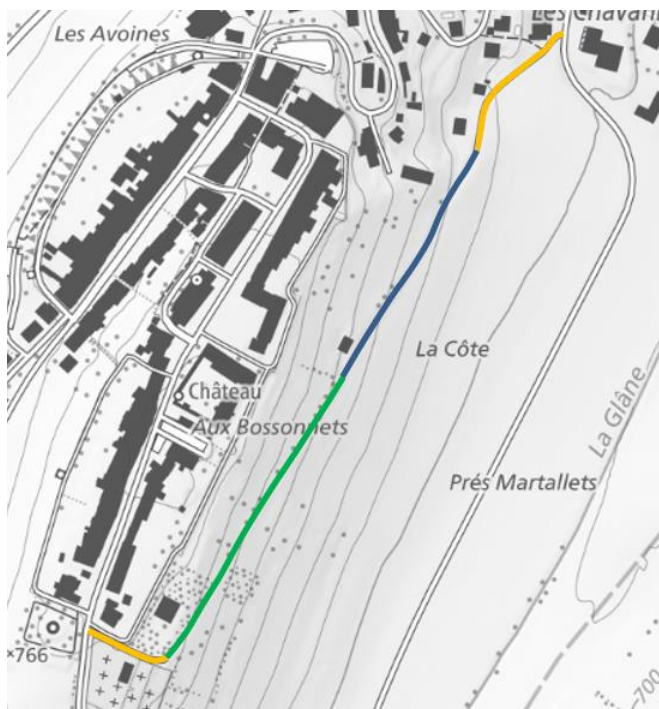


Aux riverains, par distribution dans les boîtes aux lettres
A l'Union fribourgeoise du tourisme
A l'Office du tourisme de Romont
Aux piliers publics, par affichage
A la population, par le site internet




REFECTION PARTIELLE DU CHEMIN DES BOSSONNETS

Mesdames, Messieurs,

Du lundi 23 septembre au vendredi 27 septembre 2019, la partie supérieure du Chemin des Bossonnets sera refaite (1^{ère} étape, en vert) par l'application d'un gravier gras de Grandvillard après mise en forme, réglage et compactage.



En cas d'urgence, vous pouvez prendre contact avec le contremaître de l'entreprise JPF, mandatée pour ces travaux, au n° 079/289.85.23 (M. Albino)

-  Parties goudronnées existantes
-  Partie gravelée existante
-  Réfection gravelée

Durant cette phase, les accès aux immeubles seront maintenus, la circulation des véhicules ne sera pas perturbée et les piétons seront déviés.

Nous vous demandons dès lors de respecter la signalisation mise en place.

Conscients des désagréments occasionnés par cette intervention, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.